La vie au CfA

L'IFPASS est installé au cœur du quartier d'affaires de La Défense.

Ce bâtiment est équipé des dernières innovations techniques et pédagogiques :

- → 4 salles informatique
- → 3 salles polyvalentes pouvant servir de laboratoires de langue, salles informatique et multimédia
- → 1 auditorium de 100 places
- → 1 centre de ressources spécialisé

L'offre de formation

- → Master de l'Ecole nationale d'assurances
- → Licence professionnelle Conseiller, Souscripteur, Gestionnaire en Assurances
- → Licence professionnelle Métiers de l'e-assurance et des services associés
- → Licence professionnelle Chargé de clientèle assurances
- → Bachelor Assurance et gestion de patrimoine
- → Bachelor Indemnisation et services
- → BTS Assurance
- → Titre de Conseiller en Assurance et Epargne

Vos interlocuteurs

BTS assurance
› bpiraud@ifpass.fr / dtoure@ifpass.fr

Titre de Conseiller en Assurance et Epargne
› dmeddour@ifpass.fr

Licence professionnelle Métiers de l'e-assurance et des services associés
› aberred@ifpass.fr

Licence professionnelle Chargé de clientèle assurances
agameiro@ifpass.fr

Licence professionnelle Conseiller, Souscripteur, Gestionnaire en Assurances
aberred@ifpass.fr

Bachelor Assurance et gestion de patrimoine
adiakite@ifpass.fr

Bachelor Indemnisation et services
adiakite@ifpass.fr

Master de l'Ecole nationale d'assurances
sthiam@ifpass.fr

Responsable du Pôle Alternance
› Laurence STALIN - lstalin@ifpass.fr

CFA de l'Assurance
Institut de Formation de la Profession de l'Assurance
20 bis Jardins Boieldieu
92071 La Défense cedex
Tel : 01 47 76 58 00

www.ifpass.fr

Thyena.com • Images : Jean-Pierre Colin, IFPASS - CFA/FF2015

CfA de l'Assurance

www.ifpass.fr
www.formations-assurances.fr

îledeFrance

ifpass
Institut de Formation de la Profession de l'Assurance

Edito

Dominique CAUVIN,
Directrice du CFA
de l'Assurance

Assurez votre **avenir** !

« Le CFA regroupe plus de 700 alternants à Paris. Conçu pour l'insertion et la réussite des jeunes, il est le partenaire de toutes les entreprises d'assurances, mutuelles, compagnies, agents et courtiers, qui garantissent la cohérence des formations avec les métiers de l'assurance. Il offre aux apprentis une insertion professionnelle rapide et durable.

Les jeunes alternants acquièrent au CFA connaissances et savoir-faire que leurs tuteurs d'entreprise orientent vers l'action.

Créé en 1995, le CFA de l'Assurance fête aujourd'hui ses 20 ans, il est rattaché à l'Institut de Formation de la Profession de l'Assurance (IFPASS), organisme de référence pour la formation du secteur. L'IFPASS accueille chaque année près de 1 600 alternants dans la France entière.

S'inscrire au CFA de l'Assurance, c'est voir son avenir en grand dans un secteur en développement, au service des autres, au cœur des débats contemporains. »

L'assurance, un secteur qui **recrute**

- L'assurance française se situe au 4e rang mondial
- 190 000 personnes employées
- 10 000 à 12 500 personnes recrutées chaque année dont 2 700 jeunes en alternance
- 37,6 % des embauchés ont moins de 26 ans
- 1/3 des effectifs en Île-de-France

La garantie de la **réussite** :

- des enseignements conçus avec les professionnels du secteur
- des séances de cohésion de groupe
- des résultats supérieurs à la moyenne académique : 82 % de réussite aux examens en 2012

Le CFA propose des cursus en étroite liaison avec :

- Les organisations professionnelles (la Fédération française des sociétés d'assurances, le Groupement des entreprises mutuelles d'assurances, la Fédération nationale des syndicats d'agents généraux d'assurances, la Chambre syndicale des courtiers d'assurances) qui garantissent la cohérence des formations avec les métiers de l'assurance.
- Des partenaires de l'enseignement supérieur (Cnam-Enass, Université Paris 13, Université Paris Ouest Nanterre La Défense).

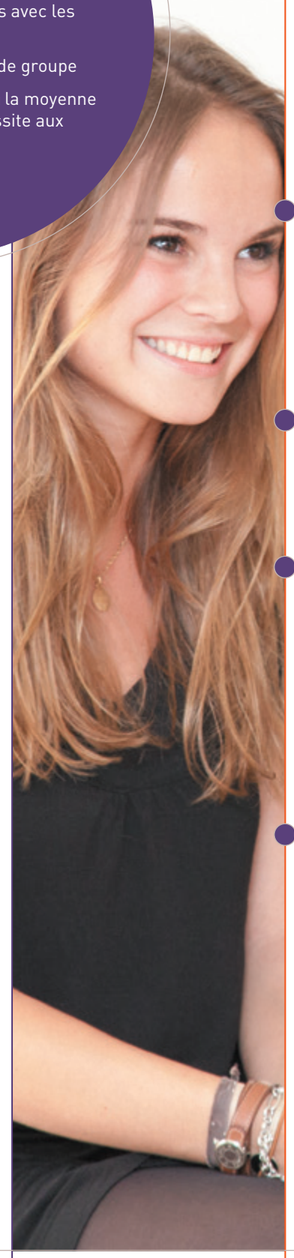

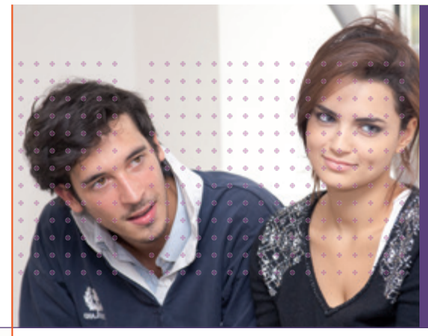

L'apprentissage : mode d'emploi

L'apprentissage c'est une expérience professionnelle rémunérée et une formation gratuite conduisant à l'obtention d'un diplôme ou titre reconnu par l'Etat. Avec un rythme qui varie selon la formation suivie, vous avez des temps d'enseignement au CFA et des journées en entreprise où vous exercez une activité sous la responsabilité d'un maître d'apprentissage ou tuteur.

Pour devenir **apprenti** ou **alternant**, vous devez :

→ avoir moins de 26 ans
→ être titulaire du diplôme minimum requis pour suivre la formation souhaitée
→ signer un contrat d'apprentissage ou de professionnalisation

Coût de la formation

Le coût de la formation est entièrement pris en charge par l'entreprise de l'alternant.

Contrat et **rémunération**

Lors de la formation, vous avez un statut de salarié. Vous avez donc les mêmes droits et responsabilités que tout autre salarié (temps de travail, congés, comité d'entreprise...).
En tant qu'apprenti, vous recevez une rémunération qui évolue en fonction de votre âge et de l'année d'exécution du contrat (elle n'est pas soumise à l'impôt sur le revenu).

Trouver une entreprise

Pour intégrer l'une de nos formations, vous devez trouver une entreprise d'accueil où vous effectuerez votre apprentissage.
La recherche d'un contrat d'apprentissage ou de professionnalisation est une démarche personnelle dans laquelle le CFA de l'Assurance peut vous guider, notamment en mettant votre CV en ligne sur un site dédié. Les employeurs peuvent alors prendre directement contact avec vous pour un entretien. Le CFA organise en outre un Job dating en mai / juin qui permet aux jeunes de rencontrer des entreprises.
80% des élèves trouvent leur employeur avec l'aide du CFA-IFPASS.

Rencontrez-nous à l'occasion des journées portes ouvertes en février et avril. Retrouvez les dates sur www.ifpass.fr.

1re année
18/20 ans
≥ 41% du SMIC
21/25 ans
≥ 53% du SMIC

2e année
18/20 ans
≥ 49% du SMIC
21/25 ans
≥ 61% du SMIC

3e année
18/20 ans
≥ 65% du SMIC
21/25 ans
≥ 78% du SMIC

Nos entreprises partenaires :

Allianz · SCOR · AVIVA · AON · AXA · PREVOIR · BNP PARIBAS ASSURANCE · GMF · GENERALI assurances · MACIF · Groupama · AG2R LA MONDIALE · MACSF · Smacl · MAIF

Une offre unique et complète pour les besoins de recrutement et de formation des entreprises d'assurances

Notre Offre de formation

Niveau	Diplôme	Quels métiers	Durée	Rythme	Admission	Accréditation
>BAC +5 Niveau M	Master de l'École nationale d'assurances	Formation managériale appliquée à l'assurance	2 ans	1 semaine de cours par mois (2 semaines par mois les 3 premiers mois de l'année)	→ Avoir mois de 26 ans → Être bénéficiaire d'un contrat d'apprentissage ou de professionnalisation → Réussir le concours parallèle de l'Enass → Être titulaire d'un bac +3	Diplôme de l'Enass – Niveau I
>BAC +3 Niveau L	Licence professionnelle Métiers de l'e-assurance et des services associés – en partenariat avec l'Université Paris 10	Formation aux métiers de l'assurance et adaptée aux usages des outils digitaux	1 an (octobre à juin)	2 jours de cours par semaine	→ Avoir mois de 26 ans → Être bénéficiaire d'un contrat d'apprentissage ou de professionnalisation → Être titulaire d'un bac +2	Diplôme proposé en partenariat avec Paris 10 - Niveau II
	Licence professionnelle Chargé de clientèle Assurances - en partenariat avec l'Université Paris 13	Formation aux métiers commerciaux / vente et conseil de produits d'assurance et bancaires	1 an (octobre à juin)	2 jours de cours par semaine	→ Avoir moins de 26 ans → Être bénéficiaire d'un contrat d'apprentissage ou de professionnalisation → Être titulaire d'un bac +2	Diplôme proposé en partenariat avec Paris 13 - Niveau II
	Licence professionnelle Conseiller, Souscripteur, Gestionnaire en Assurances	Formation aux techniques d'assurance et à la relation client	1 an (octobre à juin)	2 jours de cours par semaine	→ Avoir mois de 26 ans → Être bénéficiaire d'un contrat d'apprentissage ou de professionnalisation → Être titulaire d'un bac +2	Diplôme de l'Enass – Niveau II
	Bachelor Assurance et gestion de patrimoine	Formation au métier de conseiller en gestion de patrimoine auprès d'une clientèle privée	1 an (octobre à juin)	2 jours de cours par semaine	→ Être bénéficiaire d'un contrat de professionnalisation → Être titulaire d'un bac +2	Diplôme de l'IFPASS
	Bachelor Indemnisation et services		1 an (octobre à juin)	2 jours de cours par semaine	→ Être bénéficiaire d'un contrat de professionnalisation → Être titulaire d'un bac +2	Diplôme de l'IFPASS
>BAC +2	BTS Assurance	Formation aux fondamentaux de l'assurance pour les métiers de gestion et de service	2 ans	1 semaine en formation, 1 semaine en entreprise	→ Avoir mois de 26 ans → Être bénéficiaire d'un contrat d'apprentissage ou de professionnalisation → Avoir le bac	Diplôme de l'Education nationale – Niveau III
	Titre de Conseiller en Assurance et Épargne	Formation pour des commerciaux en prospection, vente, négociation de contrats d'assurance et suivi de portefeuille de clients	1 an	La présence sur le terrain évolue progressivement et passe de 1 semaine sur 4 à 3 semaines sur 4	→ Avoir mois de 26 ans → Être bénéficiaire d'un contrat d'apprentissage ou de professionnalisation → Être titulaire d'un Bac + 2 validé ou non	Titre inscrit au RNCP - Niveau III

La **pédagogie**

→ L'enseignement est assuré par les meilleurs professionnels et universitaires du secteur.
Il comprend à la fois des enseignements généralistes et spécialisés ; cours magistraux et cours en petits groupes se complètent, permettant ainsi une pédagogie active et des mises en situation concrètes.

- Le taux de réussite aux examens est de 82 % pour l'ensemble des diplômes.

En **entreprise**

→ Vous occupez un poste défini avec des responsabilités accrues en fonction du diplôme préparé. Vous êtes accompagné par un tuteur ou maître d'apprentissage qui facilite votre intégration, vous transmet son savoir-faire et vous aide dans l'acquisition de comportements adaptés aux situations rencontrées en entreprise. L'alternance constitue souvent un accès direct à l'emploi. Beaucoup d'alternants sont embauchés par l'entreprise dans laquelle ils ont effectué leur apprentissage.

- 100% des diplômés du CFA de l'Assurance trouvent un emploi en moins de 3 mois

L'alternance en région

Les formations du CFA de l'Assurance peuvent être préparées en région dans un des centres de l'IFPASS ou au sein d'un établissement partenaire.
Contactez nos centres régionaux :

Contactez nos centres régionaux :
Bordeaux - Aquitaine → bordeaux@ifpass.fr
Rhône-Alpes Auvergne → lyon@ifpass.fr
Marseille – Méditerranée → marseille@ifpass.fr
Nancy - Lorraine → nancy@ifpass.fr
Strasbourg - Alsace → strasbourg@ifpass.fr

Tous les diplômes en région sont sur www.ifpass.fr